Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 77 (1932)
Heft: 5

Rubrik: Chroniques

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUES

CHRONIQUE DE L'ARTILLERIE

Contribution à l'étude du problème du tir « à la demande de l'infanterie ».

Le problème de la liaison des armes sera résolu le jour où l'artilleur sera en mesure de couvrir d'obus l'objectif menaçant l'infanterie, cela à l'instant précis et pendant la durée fixés par le fantassin. La solution est encore à trouver, le problème demeure entier. Il risque fort de le rester longtemps encore.

En attendant, il faut se contenter de trucs, de palliatifs qui donnent une solution en général acceptable, mais dans des conditions d'emploi déterminées. L'artilleur, désireux de bien appuyer son fantassin, et ils le sont tous, doit connaître beaucoup de procédés, pour être en mesure, le cas échéant, de choisir celui qui aura le meilleur ou le moins mauvais rendement.

Voici un nouveau procédé que je soumets à la critique de mes camarades de l'arme. Ce qu'il vaut ? l'expérience le dira ; celle que j'ai faite, de caractère rudimentaire, était encourageante.

Le procédé préconisé remet en honneur, d'une façon inattendue, le cercle de pointage Huber-Bandi. Voilà qui va faire hausser les épaules aux artilleurs blanchis sous le harnais et ouvrir tout ronds les yeux des jeunes : « Le cercle de pointage, *qu'est-ce que c'est que ça ?*

Un mot à son sujet, à titre de préambule. C'est un instrument ingénieux servant à résoudre mécaniquement les triangles. Construit pour le triangle *batterie-observatoire-objectif*, il donnait vite et avec une précision suffisante la dérive et la distance des objectifs. Cela, bien entendu, à une époque où *Plan Benoist*, rapporteur d'angles, carte à grande échelle, baromètre et thermomètre n'étaient pas utilisés pour le tir. Son heure de gloire fut réelle, mais courte. C'était le temps du tir « les mains dans les poches », où l'on recherchait les distances à coups de canon et les sites avec une boîte d'allumettes ; le temps des feux de vitesse, les rafales succédant aux salves, et où les coups atteignaient... parfois les longues lignes de cibles au garde-à-vous, là-bas dans le marais ou au fond de la plaine.

Réformé au commencement du règne de la carte 1/25000, le cercle de pointage n'est plus sorti des arsenaux. C'est regrettable, car il peut encore rendre des services à l'officier-orienteur, au commandant de batterie et au commandant de groupe pour la dési-

gnation des objectifs, par exemple. Chaque fois que l'artilleur doit résoudre un triangle, de ces triangles pointus, si difficiles à rendre graphiquement, l'emploi du cercle est indiqué. En voici un exemple.

C'est la solution d'un problème posé par le Cdt. Menjaud, dans la *Revue d'artillerie* française, numéro de février 1924. Il a trait à la transmission d'une demande de tir d'une infanterie mal reliée à son artillerie, par exemple au moment de l'engagement, de la poursuite ou du combat en retraite. Le procédé n'est pas d'emploi général, je le dis d'emblée, car il suppose sur le front une activité telle que l'emploi des fusées est possible.

La méthode, dans ses grandes lignes est la suivante :

Le fantassin désigne l'objectif à l'officier de liaison d'artillerie qui l'accompagne. Celui-ci se place en face et à une distance connue de cet objectif. Il lance une fusée dont la nature, couleur et nombre d'étoiles, indique aux artilleurs la distance fusée-objectif, d'après un code établi à l'avance. La fusée est repérée par deux observatoires, O^1 et O^2 qui en mesurent l'azimut. Le cercle de pointage permet de construire rapidement le triangle O^1 F O^2. Un report sur la carte donne la situation de F, et par conséquent de l'objectif. La batterie peut ouvrir le tir.

Détail des opérations.

Je suppose une infanterie progressant en direction générale NE. Son engagement étant probable, son groupe d'appui immédiat a pris position, et occupe ses observatoires. Auprès du commandant du bataillon d'avant-garde, un détachement de liaison muni de fusées.

a) Résumé des conventions établies.

1. Les fusées seront lancées en un point situé au S.W. de l'objectif.
2. Elles seront répétées trois fois, à une minute d'intervalle.
3. Fusée blanche 1 étoile correspond à une distance de 300 m.
   Fusée blanche 3 étoiles » » 400 m.
   Fusée rouge 1 étoile » » 500 m.
   etc.
4. Les tirs auront une durée de 10 minutes, leur fin sera signalée par deux salves de batterie (4 coups arrivant simultanément, suivis de l'allongement du tir).

b) Préparatifs aux observatoires.

En O^1, observatoire du groupe, et en O^2, observatoire de l'une des batteries, les lunettes à ciseaux sont mises en surveillance sur un point de repère visible R, dans la direction de la progression, si possible à une distance comprise entre 1 et 5 km. En cas d'impossibilité, des lunettes bien orientées feront l'affaire.

A l'observatoire du groupe, le cercle de pointage est préparé par la construction du triangle de surveillance O^1 R O^2. Les éléments

nécessaires à cette construction, angle O^1, angle O^2 et distance O^1-O^2 sont fournis par la carte au 1 : 25 000. A défaut de carte, les angles sont déterminés par visée réciproque si les deux observatoires se voient, et la distance O^1-O^2 par procédé stadimétrique [1].

Bien entendu, les deux observatoires sont reliés entre eux, par optique ou cavalier, à défaut de téléphone.

c) Scénario normal.

1. L'infanterie est arrêtée par une résistance en M qu'elle ne peut résoudre par ses propres moyens. Elle désire le feu de l'artillerie.

2. L'officier de liaison d'artillerie descend, si nécessaire, à l'échelon qui peut lui situer l'objectif, reconnu ou présumé.

3. Il se place au S.W. du point, et à une distance connue, estimée ou mesurée sur la carte. Par exemple, 500 m.

4. Il lance une première fusée rouge à 1 étoile.

5. Les observateurs, aux aguets, avertis par cette première fusée, s'apprêtent à saisir exactement la suivante, en plaçant le centre de la lunette sur le point où la fusée a été vue.

6. Lancement d'une deuxième fusée par l'officier de liaison, une minute après la première, et au plus près de la verticale.

7. Les observateurs saisissent cette deuxième fusée, si possible à l'instant où elle éclate sur sa trajectoire ; sinon, ils attendent la troisième ; la dérive exacte en est mesurée. O^2 transmet son observation à O^1.

8. Au moyen des dérives annoncées d^1 et d^2 le manipulateur du cercle de pointage construit le triangle O^1 F O^2, l'opération durant une minute au maximum ; le point F est reporté sur la carte, et permet de déterminer le point M, à 500 m. de F., au N.E.

9. Une batterie ouvre le tir.

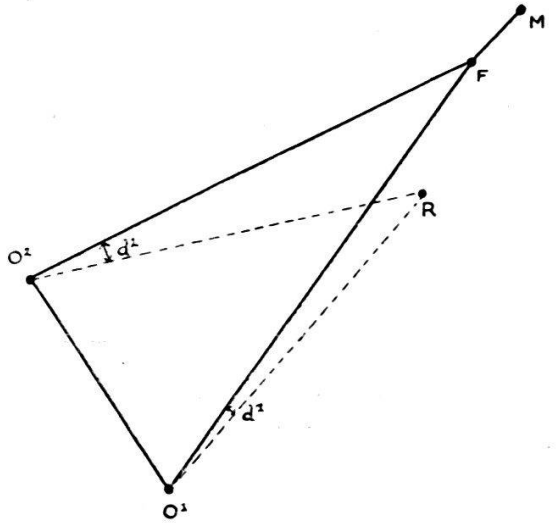

Si le tir ne peut pas être observé de l'arrière, l'officier de liaison joue le rôle d'observateur auxiliaire. Il correspond au moyen de fusées, s'il ne dispose pas d'une transmission moins précaire, d'après un code basé, par exemple, sur la combinaison de fusées différentes... Mais ceci est une autre histoire.

J'ajoute, à l'adresse du fantassin assez courageux pour

[1] Distance déduite de l'angle sous lequel on voit en O^1 un cordeau, de longueur donnée, tendu en O^2 perpendiculairement à la direction O^1-O^2.

m'avoir suivi jusqu'ici, que le tir sera un tir sur zone, sur un rectangle de 100 à 200 m. de côté, lancé par l'artilleur dans la région du point M. Il est par conséquent prudent de ne pas trop s'approcher : les éléments avancés feront bien de se tenir à au moins 300 m. de M.

L'article du Cdt. Menjaud traite le problème d'une façon plus générale et dans des conditions différentes des nôtres : pas de carte à grande échelle, ni cercle de pointage. Il propose une solution graphique très complète, puisque, au triangle O^1 F O^2, il rattache la batterie et obtient ainsi directement les éléments de pointage. J'en recommande vivement la lecture.

Major M. TARDENT,
Cdt. Gr. art. camp. 2.

INFORMATIONS

A LA MÉMOIRE DU COLONEL F. FEYLER

Nous avons annoncé, dans notre livraison de décembre 1931 que, sur l'initiative du colonel H. Lecomte, la « Société des armes spéciales » avait entrepris le projet d'érection d'un modeste monument à la mémoire du colonel Feyler. Un comité vient d'être constitué, dont font partie le colonel Lecomte, les présidents de la « Société vaudoise des officiers » et de la « Société des armes spéciales », ainsi que le major R. Masson, rédacteur de la *Revue militaire suisse.*

Le comité, désirant s'associer tous les « amis du colonel F. Feyler », les prie de l'aider à réaliser son pieux projet. Une souscription est ouverte, dès ce jour. Les dons seront reçus avec reconnaissance, au nom du comité, par l'Administration de la *Revue militaire suisse* (Lausanne, Avenue de la Gare 23, chèques postaux II. 5209 ; mention « Monument Feyler »).

COMMUNICATIONS DU COMITÉ CENTRAL DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

1. *Visite de champs de bataille :* Il est prévu, cette année, une seule excursion, d'*un jour.* Elle aura lieu au *Hartmannsweilerkopf*, le 14 août 1932. Débours probables, par participant, de 20-25 fr. (départ